

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de MALLEMOISSON

Dossier n° DP 004 110 23 00001

Date de dépôt : 13 janvier 2023

Demandeur : Monsieur DI GIOVANNI Robert

Pour : fermeture d'une terrasse

Adresse terrain : 5, font de Carles, résidence la Clef des Champs, à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : A 1499

ARRÊTÉ - 2023-24  
de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 13 janvier 2023 par Monsieur DI GIOVANNI Robert, demeurant 5 font de Carles, résidence la Clef des Champs, 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 23 00001,

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable affiché en mairie le 17 janvier 2023,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 30 janvier 2023 et les pièces reçues le 17 février 2023, et le 22 mars 2023,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la fermeture d'une terrasse créant 19 m<sup>2</sup> de surface de plancher, sur un terrain d'une superficie de 479 m<sup>2</sup> situé au 5, font de Carles, résidence la Clef des Champs, 04510 MALLEMOISSON et cadastré A 1499,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 23 février 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 03 avril 2023,

Le Maire,



Jean-Paul COMTE

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*